

WebFormation à l'installation en Libéral

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- A delà de l'activité en institution, les professions de santé ont la possibilité d'exercer leur métier au sein d'une activité libérale
- Mais comment faire? Quelles sont les démarches à effectuer? Les pièges à éviter et astuces à connaître?
- Ce module de formation a pour objectif de vous donner des éléments concrets et pratiques, aussi bien sur la forme que sur le fond de votre projet sur votre installation en libéral

PERSONNEL CONCERNE

Psychologues cliniciens ou d'entreprise,
Psychothérapeutes, Psychiatres, Coachs
souhaitant exercer en libéral

INTERVENANT FORMATEUR

Pascal OLIVIER

*Psychologue clinicien et Psychothérapeute
Expert judiciaire près de la cour d'appel de RIOM
DU Pratiques Projectives de Paris V
Exercice en cabinet libéral et en institution
Enseignant et Formateur*

DATE ET CONNEXION – 2 SOIREES

- Jeudi 26 et Vendredi 27 Novembre 2020
- De 18h à 20h30
- WebFormation par ordinateur et Internet, à domicile ou sur votre lieu de travail
- Connexion sur une plate-forme spécifique (*modalités et identifiants de connexion donnés de la validation de votre inscription*)

MATERIEL OBLIGATOIRE

- Ordinateur et connexion Internet indispensable
- Webcam et Micro-casque obligatoire

COÛT PEDAGOGIQUE

- 150 euros pour une inscription individuelle
- 200 euros pour un organisme ou institution

WebFormation à l'installation en Libéral

PROGRAMME DES DEUX SOIREES

1^{ère} Soirée

Les modalités administratives

- Immatriculation et Enregistrement auprès de l'URSSAF (CFE)
- Réforme 2019/2020 du système d'assurance maladie des indépendants (anciennement RSI) / CPAM
- Réforme de l'impôt sur le revenu – 2019/2020
- Assurances obligatoires et optionnelles
- Mutuelle, Retraite complémentaire facultative et Prévoyance
- TVA
- Contribution Économique Territoriale (CET) – Anciennement taxe professionnelle
- Contribution à la formation professionnelle (CFP)
- Formation Continue des Indépendants / FIF-PL
- Comptabilité et Adhésion à une Association de Gestion Agréé (AGA)
- Organisation comptable
- Compte bancaire « professionnel »
- Facturation
- Affichage des honoraires
- RGPD

2^{ème} Soirée

A/ Le Projet

- Déterminer son projet
- Etude de marché
- Différents types de forme d'entreprise
- Dossier ACCRE et NACRE
- Le local professionnel

B/ Publicité et Communication

- Vis-à-vis de la Loi
- Présentation de son projet
- Publicité directe
- Publicité indirecte